



PAR COURRIEL

Québec, le 19 février 2025

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.594

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 31 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir le ou les documents que vous décrivez comme suit :

« Il est mentionné dans le rapport annuel de votre organisation (2023-2024, p. 45) que plusieurs interventions structurantes ont été évaluées en lien avec la durabilité des actions. Je voudrais avoir accès à ces analyses pour des fins de recherche. » (sic)

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_LI_Resp_Acces.pdf

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 1